

Le vote blanc : grand absent aux présidentielles 2017

Conformément à la loi de 2014, le vote blanc ne sera pas pris en compte lors des élections présidentielles 2017. Petit rappel sur un joli tour de passe-passe.



Nous l'avions commenté,

la loi de 2014 sur le vote blanc n'a contribué [qu'à brouiller les cartes](#).

Ses principaux changements sont :

- Les votes blancs désormais comptés à part des nuls.
- Une enveloppe vide = un vote blanc.

Passé relativement inaperçu, un article prévoit que le Vote Blanc soit utilisé ensuite pour toutes les élections, **exceptées la présidentielle** et les référendums locaux. Pour y remédier, une loi organique devrait passer avant 2017. **A ce jour, pas de nouvelles.**

En clair, en 2017, si vous votez blanc aux Présidentielles : vote blanc = vote nul = abstention = pas d'influence sur les résultats = pas de changement dans nos vies.

Raison de plus pour aider les Citoyens du Vote Blanc à récolter les signatures pour [présenter un candidat blanc](#) aux présidentielles 2017.